

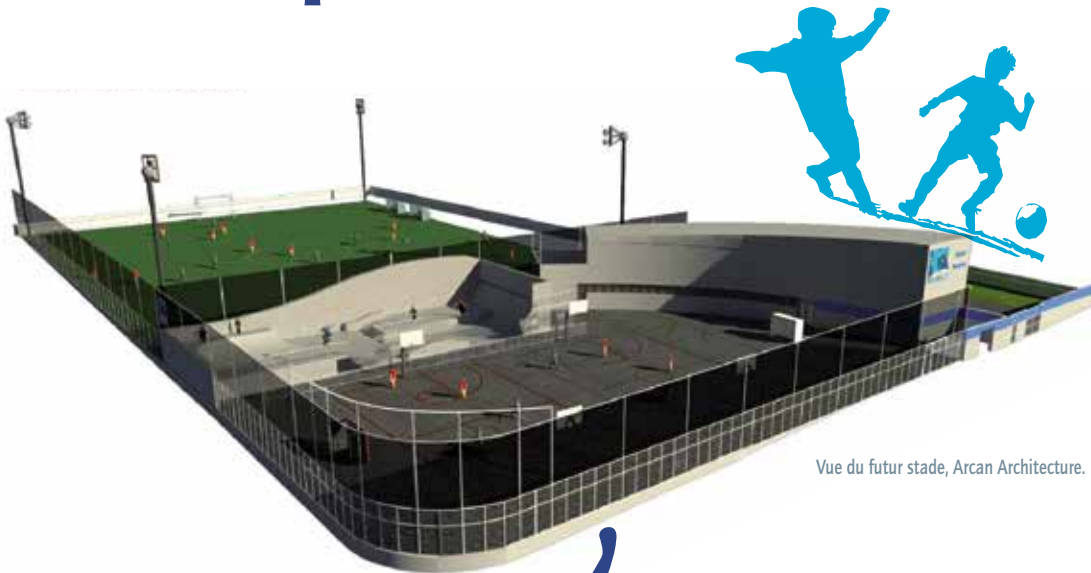
FLASHINFO

JANVIER 2014

MARSEILLE 9^{ÈME} ARRONDISSEMENT > PROJET DE RÉNOVATION URBAINE LA SOUDE/ LES HAUTS DE MAZARGUES

ACTUS DU PROJET

> Rénovation du stade Rouvier : le coup d'envoi est donné



Vue du futur stade, Arcan Architecture.

> En novembre, la Ville a commencé les travaux de rénovation complète du stade Rouvier à la Soude. Il s'agit de réaliser un stade benjamins en gazon synthétique, en posant les buts, les clôtures, les pare-ballons et l'éclairage. Un bâtiment accueillant vestiaires et sanitaires pour les joueurs sera construit. Le projet comprend



également une aire de saut en longueur et un mur d'escalade. Le stade Rouvier sera utilisé par le club de foot, les écoles du secteur et un gardien y sera affecté.

A côté, un plateau multisports et un skatepark seront ouverts à tous.

L'investissement total pour ce nouvel équipement est de 2,26 millions d'euros. La livraison est prévue pour l'automne 2014.

EDITO

« 2014, la rénovation continue »

L'année a commencé par une pose de première pierre au stade Rouvier en présence du maire des 9^{ÈME} et 10^{ÈME} arrondissements : c'est le signe que le projet de rénovation urbaine avance et 2014 verra encore des transformations positives pour votre cadre de vie. Au-delà des chantiers de rénovation urbaine, et face à des attentes fortes, les acteurs de l'emploi et de l'insertion se mobilisent pour proposer un accompagnement et des solutions adaptées comme en témoigne notre dossier en pages intérieures

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2014 à vous et vos proches !

Valérie Boyer

Députée

Adjointe au maire de Marseille

Déléguée à la rénovation urbaine et au contrat urbain de cohésion sociale

Présidente des GIP Marseille Rénovation Urbaine et Politique de la Ville

Lancement des réhabilitations au Baou

Les réhabilitations de logements sociaux du Baou de Sormiou démarrent. Habitat Marseille Provence a commencé sur les résidences Chanteraine et Peintres Roux. Ces travaux de rénovation des façades, des menuiseries extérieures et volets et sur l'étanchéité vont durer un an au total. Les locataires de Logirem sont eux aussi concernés : à partir de février pour une durée de 24 mois, des travaux

sont engagés pour améliorer l'intérieur des appartements (portes, fenêtres, électricité, robinetterie), rénover les façades et les parties communes (halls et cages d'escaliers) mais aussi aménager les espaces extérieurs. Concernant la résidence des Logis de la Gradule (Erilia), les travaux débutent aussi en février pour 12 mois et concernent l'intérieur des logements et les façades.



> L'insertion professionnelle : comment ça marche ?



Les chantiers de rénovation urbaine suscitent des attentes en matière d'emploi sur le quartier. De fait, ils peuvent servir de tremplin vers l'emploi : ils proposent des contrats de courte durée, essentiellement dans les métiers du bâtiment. La clause d'insertion, qui s'applique sur ces chantiers représente une opportunité parmi d'autres de cumuler de l'expérience et d'amorcer un parcours vers l'emploi.

> Depuis le démarrage des chantiers du projet de rénovation urbaine La Soude-Hauts de Mazargues, en 2011, 16 personnes domiciliées en zone urbaine sensible à Marseille ont bénéficié d'un contrat, via une clause d'insertion dans les marchés avec les entreprises. Cette clause réserve 5 % des heures de travail à des personnes en insertion. D'autres chantiers dans tout Marseille sont concernés par cette mesure. A ce jour, 24 habitants des Hauts de Mazargues ont eu des contrats de travail grâce à ces clauses, dans les métiers du bâtiment ou des espaces verts. Pour pouvoir en bénéficier, il faut être accompagné par un référent emploi ou s'inscrire dans un parcours d'insertion.

D'autres dispositifs existants

Ces heures réservées sur les chantiers de rénovation urbaine ne sont cependant pas le seul dispositif existant pour aider les personnes éloignées de l'emploi et ne répondent bien sûr pas à l'ensemble de la demande. Pour s'orienter ou trouver une formation, les acteurs de l'emploi tiennent régulièrement des



permanences dans le quartier. Vous pouvez ainsi rencontrer tous les jeudis matins au centre social des Hauts de Mazargues :

Sans rendez-vous

- > **Le chargé de mission MOVE** qui reçoit et oriente les jeunes et les adultes vers le service public de l'emploi : Pole Emploi, Mission Locale et PLIE.
- > **Les éducateurs spécialisés de l'ADDAP** qui proposent un appui aux jeunes en insertion professionnelle (recherche d'emploi, de formation, de stage, de contrat d'alternance).

Sur rendez-vous en téléphonant au centre social

- > **La Mission Locale** qui réalise un premier entretien avec les personnes de moins de 26 ans et les oriente ensuite vers les services de la Mission Locale Sud.
- > **Le chargé de mission Pôle Emploi** reçoit les personnes non inscrites et les informe sur l'ensemble de l'offre de service de Pôle Emploi.
- > **L'association Sud Formation** qui accompagne vers l'emploi des femmes de plus de 40 ans en difficulté d'insertion (rencontres individuelles puis séances collectives sur les techniques de recherche d'emploi).

Les jeudis de l'emploi

Vous êtes en recherche d'emploi ? Vous avez besoin de conseils ?

Le rendez-vous pour l'insertion professionnelle dans votre quartier, c'est tous les jeudis matins de 9h30 à 12h au centre social (CCO) des Hauts de Mazargues.

**Centre social
Les Hauts de Mazargues**
28, Avenue de la Martheline
13009 Marseille
Tél. 04 91 40 10 06

Bus : n°22, 22s (arrêt Robespierre)
et 23 (arrêt Barquière Martheline)

3 questions

à **Françoise Garzuel**,

responsable ressources humaines insertion
au sein du groupe La Varappe



> Chantier d'insertion : un sas vers l'emploi

Il existe dans la région plusieurs entreprises ou associations spécialisées, qui emploient des personnes en parcours d'insertion professionnelle. Le groupe La Varappe, basé à Aubagne, a ainsi démarré un chantier d'insertion dès 2004 dans les 9^{ème} et 10^{ème} arrondissements, sur des travaux d'aménagement et d'entretien d'espaces verts.

> Au départ, l'association Evolio CUM SUD, membre du groupe La Varappe, répondant à une demande de la Ville de Marseille, portait un chantier d'insertion pour la remise en état de restanques à Sormiou. Aujourd'hui, les équipes d'Evolio CUM SUD interviennent essentiellement pour de l'entretien et du débroussaillage sur d'autres espaces verts dans les quartiers sud, mais aussi dans d'autres quartiers ou hors Marseille. 14 personnes, dont la moitié de bénéficiaires du RSA, travaillent pendant 6 mois dans le cadre de contrats aidés.

Réapprendre à travailler

« Un chantier d'insertion ce n'est pas un projet professionnel en soi, c'est avant tout un moyen de réapprendre à travailler. » prévient l'encadrant technique Jacky Moreira. De fait, dans l'équipe, tous ne souhaitent pas forcément se former aux métiers des espaces verts. Le chantier est un support pour se réinsérer dans la vie professionnelle et sociale, lorsqu'on n'a jamais travaillé ou qu'on a, pour certains, connu la prison ou la rue. Les salariés y apprennent ou réapprennent aussi des savoirs de base, en maths, en

français, et les règles de vie au travail : respect des horaires, intégration dans une équipe, environnement professionnel. « Mon rôle c'est aussi de donner du sens à ce qu'on fait sur le terrain, explique Jacky Moreira. Montrer que dans le travail il peut y avoir du plaisir ».

Au programme, 20 heures par semaine sur le chantier et 6 heures de travail personnel accompagné par une gestionnaire de parcours d'insertion. Ce temps est consacré à des entretiens individuels réguliers, à des réunions d'information, à la Cité des Métiers par exemple, et à des démarches pour préparer l'après chantier. L'un des salariés arrivés ce mois-ci l'a déjà bien compris : il souhaite devenir chauffeur de poids lourds et un patron est prêt à lui signer une promesse d'embauche si il passe le permis. Jacky l'oriente vers la gestionnaire de parcours d'insertion de l'association, avec laquelle il pourra chercher les financements nécessaires. Son recrutement sur le chantier d'insertion aura joué comme un tremplin. Si il le quitte pour être embauché durablement ailleurs, le pari sera gagné.

Être motivé avant tout !

Comment sont recrutés les salariés sur vos chantiers d'insertion ?

« Nous diffusons les postes à pourvoir via Pôle Emploi puis une réunion d'information collective est organisée. Les personnes invitées ont été identifiées par les référents du service public de l'emploi : Pôle emploi, Mission Locale, DAE13... Elles sont ensuite reçues individuellement. On ne va pas regarder les diplômes ou l'expérience mais avant tout la motivation à travailler. Ces chantiers s'adressent aux personnes les plus en difficulté par rapport à l'emploi. »

Quel est l'accompagnement dont ils bénéficient pendant les 6 mois du chantier ?

« Le principal atout c'est le binôme formé par l'encadrant technique, qui sera présent sur les 20 heures hebdomadaires de chantier, et la gestionnaire de parcours insertion qui accompagne les salariés le reste du temps. Au-delà de l'apprentissage sur le terrain, le salarié va pouvoir reprendre contact avec les institutions comme la Sécu, la CAF, travailler sur son CV, faire des démarches pour obtenir une formation, chercher un emploi stable. »

Et après ?

« Le chantier d'insertion agit comme une sorte de « sas » : le versement du salaire permet une réouverture de droits, donne 6 mois pour s'organiser. C'est aussi un cadre où l'on réapprend ses devoirs, vis à vis d'un employeur et de collègues de travail. Dans les faits, sur les dernières équipes, environ 60% des salariés étaient soit en emploi durable (CDI, création d'entreprise), soit en CDD, soit en formation, dans les 4 mois suivant leur passage par le chantier d'insertion. »

> Des souhaits partagés

> Jusqu'en juin 2013, l'association Robins des Villes, missionnée par Marseille Rénovation Urbaine, a mené une concertation sur les jardins de la future Maison de quartier du Baou de Sormiou. La démarche a permis de rédiger un cahier de propositions des habitants, mettant en avant plusieurs souhaits partagés :

- > cultiver, grâce à des jardins partagés,
- > organiser des événements grâce à un

théâtre de verdure,

- > être en contact avec la nature, grâce à une végétation proche de celle des calanques,
- > jouer, bien sûr, et plus généralement, se détendre et se rencontrer, dans un jardin calme, naturel, protégé mais ouvert.

Ces propositions ont été remises à Marseille Rénovation Urbaine qui, après arbitrage technique et politique, reviendra

vers les habitants lors d'une réunion de restitution. Un nouveau cycle d'ateliers se termine sur le futur parc de la Jarre, qui doit aussi aboutir à la rédaction d'un cahier de propositions argumentées ayant vocation à être intégrées au projet final porté par la Ville.

Association Robins des Villes,
 marseille@robinsdesvilles.org
 06 17 13 03 48 / 04 91 07 03 48

VIE DU QUARTIER



> A vos mémoires !

> Un travail collectif de mémoire animé par les Robins des Villes est en cours sur la Cayolle depuis plusieurs mois. A partir de souvenirs d'habitants, de recherches en archives, plusieurs générations d'habitants participent à l'élaboration d'un ouvrage sur cette histoire riche et passionnante. Collégiens, écoliers, groupe de femmes, ont ainsi apporté leur contribution et leur regard. Ce début d'année 2014 devrait voir aboutir ce beau projet à travers une publication, si possible écrite et sonore. Une rencontre sera organisée lors de la parution de ce document. N'hésitez pas à contacter l'association Robins des Villes car il est encore temps d'apporter votre contribution.



La porte des Calanques

Le CIQ des Hauts de Mazargues-La Cayolle a demandé au sculpteur Roland Bellier de réaliser une œuvre symbolisant l'appartenance à ce territoire proche du massif des calanques. Cette sculpture d'environ 1,70 m de haut sera installée au rond-point du Vaucanson. Des enfants, adolescents et adultes du quartier ont participé à cette œuvre. Chacun pourra apposer sa signature sur les galets, posés autour de la sculpture pour constituer « l'album des sculpteurs ».

GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC

MARSEILLE RÉNOVATION URBAINE

Immeuble CMCI
 5ème étage ascenseur C
 2 rue Henri Barbusse
 13001 Marseille
 Tél. : 04 91 14 56 70
 Courriel : qpv-externe@mairie-marseille.fr
www.marseille-renovation-urbaine.fr